

# LE RÉPUBLICAIN

Le N° 5 Cent

DU RHONE  
JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Le N° 5 Cent

### INSERTIONS-ANNONCES

Chronique locale..... 5 la ligne  
 Réclames..... 1 fr. 50  
 Annonces anglaises..... 0 fr. 50

Les annonces sont reçues à l'agence de publicité V. Fournier  
 14, rue Confort, à Lyon

L. BARTHENS  
 Directeur politique et rédacteur en chef

ADMINISTRATION, RÉDACTION ET BUREAU DE VENTE:  
 LYON. — 12, Quai de l'Hôpital, 18, — LYON

### A BONNEMENTS

Trois mois Six mois  
 Lyon et départements limitrophes..... 5 fr. 10 fr.  
 Autres départements..... 7 fr. 14 fr.  
 Etranger et Union postale..... 10 fr. 18 fr.

Pour tout ce qui concerne l'administration, s'adr. à M. l'administrateur,  
 Quai de l'Hôpital, 18.

### AVIS

Nos souscripteurs dont l'abonnement expire le 30 courant sont priés de le renouveler immédiatement afin de ne pas éprouver de retard dans l'envoi du journal.  
 Le seul mode d'envoi est un mandat-poste adressé à M. l'Administrateur du journal, 18, quai de l'Hôpital, Lyon.  
 Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

### BOURSE DE PARIS

du 11 octobre 1881

100 Français	84 05	Crédit mobilier	787
100 Amortissable	85 60	Crédit Lyonnais	890
100 Nouveau	84 45	Mobilier espagn.	100
100 Français	116 15	Union générale	2175
100 Oblig. 5 0/0	81 80	Fonciers lyonnais	815
100 Oblig. 5 0/0	81 80	Autrichiens	765
100 Oblig. 5 0/0	81 80	Lombards	373 75
100 Oblig. 5 0/0	81 80	Sarragosse	702 50
100 Oblig. 5 0/0	81 80	Nord-Espagne	702 50
100 Oblig. 5 0/0	81 80	Transatlantique	2585
100 Oblig. 5 0/0	81 80	Suez	98 7/8
100 Oblig. 5 0/0	81 80	Consolidés à Londres	98 7/8
100 Oblig. 5 0/0	81 80	Consolidés à Panama	98 7/8

### TÉLÉGRAMMES DE NUIT

VIL. SOCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

### CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 11 octobre.  
 Les ministres présents à Paris se sont réunis ce matin en conseil du cabinet, au ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Jules Ferry.  
 C'était, dans ce conseil que devait se résoudre, d'après l'attente générale, la question de la retraite du ministère. Il n'en a rien été, et la séance s'est terminée sans qu'il ait été formulé ni indication ni aucun élément nouveau d'appréciation à ce sujet.  
 Les choses en restent donc au point où elles en étaient hier.  
 Il n'y a pas eu non plus de décision prise pour la fixation des élections sénatoriales dont la date probable paraît toujours devoir être le 8 janvier.  
 On dit que, ce matin, aussitôt après l'issue du conseil, plusieurs ministres, notamment M. Constans se sont rendus chez le président de la Chambre au Palais-Bourbon. M. Gambetta était arrivé hier soir à Paris.

### Les Travaux du Sénat

Paris, 11 octobre.  
 Un curieux incident va marquer la séance de rentrée du Sénat. Il s'agit de régler un point de procédure parlementaire qui est sans précédent. Voici de quoi il s'agit.

On sait que la Chambre, dans les dernières semaines de sa session, a voté une proposition tendant à abroger l'article 15 de la loi de prairial an XII, sur les cimetières, qui a établi des distinctions entre les sépultures au point de vue des cultes. La Chambre avait pour but d'instituer enfin la liberté des sépultures et de mettre fin aux révoltants actes d'intolérance qui ont été souvent signalés à la charge des cléricaux.

Le Sénat était appelé à se prononcer le jour même de la séparation des Chambres, le 29 juillet dernier, et il allait sanctionner la proposition votée par la Chambre, lorsque les cléricaux ont organisé un petit complot pour empêcher l'adoption.  
 Ils se sont abstenus presque en totalité; et l'appel nominal a fait constater qu'au moment du vote il n'y avait que 127 sénateurs présents dans la salle. Or, le règlement exige que pour qu'un vote soit valable, la moitié plus un des membres du Sénat, soit 151 membres, prennent part au scrutin.

Le vote a donc été déclaré nul; jusqu'ici il n'y a rien que de très correct; mais c'est pour la suite que se présente la difficulté.

L'article 69 du règlement du Sénat porte qu'au cas où le minimum légal de votants n'est pas atteint, le vote est remis à la séance suivante qui suit immédiatement, et que le vote est désormais valable, quel que soit le nombre des votants.

Or, il s'est trouvé que, quelques instants après que la nullité venait d'être constatée la session parlementaire a été close par décret présidentiel. Cette clôture coïncidant avec l'expiration naturelle du mandat de la Chambre, la proposition votée par la Chambre devenait caduque de plein droit.

Cependant un des membres de la gauche sénatoriale du Sénat, M. Bozériain, prétend que le dessaisissement ne peut s'appliquer à cette proposition parce qu'il mettrait obstacle à l'exécution du règlement du Sénat. Il prétend que la cessation du mandat de l'ancienne Chambre n'entraîne pas la disparition de la loi sur les cimetières et qu'il importe que le Sénat recommence, le jour même de la reprise de ses travaux, le vote sur cette proposition comme l'exige l'article 70 du règlement.

M. Bozériain a informé M. Léon Say par lettre de son intention de soulever cette question le jour même de la rentrée.

Le cas est donc curieux; quant à la solution, quelle que soit celle qui intervienne, le principe de la liberté de conscience finira toujours par prévaloir, car si le Sénat persiste à se déclarer dessaisi de la proposition, il n'est pas douteux que la Chambre ne s'empresse de

la faire revivre pour la renvoyer au Luxembourg, et cette fois les cléricaux ne pourront plus empêcher l'adoption qui paraissait déjà certaine il y a trois mois.

### NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 11 octobre  
**RÉUNION PLÉNIÈRE DES GAUCHES**  
 Un certain nombre de députés de la gauche sont déjà rentrés à Paris.  
 On répète qu'on s'occupe beaucoup de provoquer, quelques jours avant la reprise des travaux, une réunion plénière des gauches.  
 Il s'agirait, en effet, de s'entendre sur les diverses questions que soulèvera la réouverture de la session.

**L'OPTION DE M. CLÉMENTEAU**  
 On dit que M. Clémenceau, sur la demande de son comité électoral d'Arles, va opter pour cette circonscription et laisser à MM. Lafont et Alphonse Humbert les deux circonscriptions de Montmartre et de La Chapelle.  
 Quant à M. Sigismond Lacroix dont le nom a été prononcé pour une candidature dans cette dernière circonscription, il paraîtrait qu'une circonscription de Lyon lui serait offerte en remplacement de M. Bonnet-Duverdier, élu deux fois.

### LA FIÈVRE JAUNE AU SÉNÉGAL

Paris, 11 octobre.  
 Les dernières nouvelles de Saint-Louis sont toujours alarmantes.  
 L'avis *Plecton*, en rade de Saint-Louis, a perdu trois de ses officiers en trois jours: MM. Malcor, enseigne de vaisseau; Pillevoisin, aide-commissaire, officier d'administration, et Vergnos, médecin-major. Le commandant, M. de Barbeyrac, restait le dernier à bord aux dernières nouvelles.  
 Dans la colonie, la fièvre jaune fait moins de victimes; mais, hélas, ce sont les aliments qui manquent à ce mal dévorant. Nous comptons 418 morts dont 52 officiers ou assimilés.  
 Les soins n'ont cependant pas manqué. Toutes les mesures qu'il était humainement possible de prendre ont été prises. Mais comment lutter contre un pareil fléau? Le régiment d'infanterie de marine caserné à Saint-Louis a été décimé. Le cadre des deux bataillons de tirailleurs sénégalais n'existe plus.  
 Voici les noms de quelques-uns des officiers ou fonctionnaires morts depuis le départ du dernier paquebot: MM. Pécarrière, receveur de l'enregistrement; Buget, chef du service des ponts et chaussées; l'abbé Espinasse; MM. Brun et Pinard, aides-médecins; Jeannin et Poulet, sous-lieutenants d'infanterie de marine; trois frères de Ploërmel et deux sœurs hospitalières.

Contrairement à ce qu'on a écrit, la fièvre jaune ne sévit pas Gorée. On a d'ailleurs pris toutes les mesures désirables pour éviter toute contagion.  
 C'est ainsi qu'on facilite le renvoi en France des Européens dont la présence n'était pas indispensable.  
 Tous ceux que leurs affaires appellent ordinairement en Europe ont avancé leur voyage. Grâce à cette évacuation du trop-plein de la population européenne, l'état sanitaire est resté aussi satisfaisant que possible.  
 Les postes de Dakkar, Bakel sont également restés à l'abri de la contagion jusqu'à ce jour.

### EN AFRIQUE

Les armements  
**Toulon, 11 octobre.** — La corvette cuirassée *la Surveillante* a appareillé pour Tunis avec un bataillon du 101<sup>e</sup> d'infanterie.  
 Le *Tarn*, arrivé hier matin de Sousse, partira dès demain, pour Sousse avec 2 bataillons des 1<sup>er</sup> et 84<sup>e</sup> d'infanterie.  
 Le garde-côte cuirassé *le Tromblon* a mouillé hier matin sur rade, venant de La Goulette.  
 Les transports *la Corréze* et *l'Algésiras* sont en route, retournant de Tunisie à Toulon.  
**Bordeaux, 11 octobre.** — Par suite d'un ordre du ministère parvenu hier soir à Bordeaux, treize employés de l'administration des télégraphes et sept ouvriers télégraphistes partiront demain pour la Tunisie.  
 Parmi les employés, il y a trois chefs de poste.

**L'ouverture des opérations**  
**Paris, 11 octobre.** — Le ministre de la guerre vient d'inviter le général Saussier, commandant en chef du corps expéditionnaire de Tunisie, à presser l'ouverture des opérations définitives contre les rebelles.  
 Cette ouverture est restée jusqu'à présent subordonnée à l'organisation des moyens de transport destinés à l'approvisionnement des diverses colonnes.  
 C'est, jusqu'à présent, la seule difficulté que l'on ait rencontrée. Nous croyons pouvoir annoncer qu'elle est levée aujourd'hui et que, comme nous l'avons toujours fait pressentir, les opérations militaires commenceront à une date très rapprochée du 15 courant.

**Formation des colonnes**  
**Alger, 11 octobre.** — On s'occupe toujours activement des réquisitions de chameaux et autres bêtes de somme pour la prochaine expédition.  
 On s'est procuré dans le cercle de Mascara environ 2,000 chameaux; dans celui de Tiemcem, 3,000; dans celui d'Oran le chiffre n'est pas encore déterminé.

### FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU RHONE

LES 84

## Esclaves de Paris

PAR ÉMILE GABORIAU

### PREMIÈRE PARTIE LE CHANTAGE

Mais c'est en vain qu'il essaya les verres de ses lunettes, troublés et obscurcis par la buée du bal, il n'aperçut ni Caroline Schimal ni Toto-Chupin.  
 — Aurais-je fait une course inutile, grommela-t-il, ou suis-je simplement arrivé trop tôt?  
 Attendre était impossible. Il redescendit donc, alla s'installer dans la partie la plus éclairée, près du comptoir, et se fit servir une chope de bière.  
 Pour se distraire, il avait en face de lui le tableau-symbole de l'établissement.  
 C'est une grande peinture où les couleurs terribles n'ont pas été ménagées.  
 Cela représente un homme affligé d'une gênante obésité, coiffé d'un mouchoir blanc, vêtu d'un maillet bleu, assis dans un fauteuil rouge, près d'une tenture verte, les pieds sur un tapis jaune. D'une main, il tient son ventre; et, de l'autre, il tend un verre pour qu'on lui verse à boire.  
 On voit très bien que c'est un Grand Tarc, à sa pipe d'abord, qui est énorme, au lien qui est près de lui, et enfin à la sultane qui, de l'air le plus gracieux, emplit sa coupe d'une bière écumeuse.

Cette sultane elle-même, superbe personne blonde, bien portante et richement mise, est née, cela saute aux yeux, en Alsace, ce qui est une délicate flatterie de l'artiste à l'adresse des danseuses de l'établissement.

Le vieux clerc d'huissier admirait, lorsqu'il fut troublé par une voix piaillarde qui discutait loin de lui.

Machinalement, il prêta l'oreille; il lui semblait reconnaître cette voix.

— Mais c'est Chupin, se dit-il, le misérable garnement! Où donc est-il, que je ne l'ai pas aperçu?  
 Il se retourna, et à deux tables plus loin, dans un recoin assez obscur, il finit par distinguer celui qu'il cherchait.

Qu'il fut passé près de Toto sans le reconnaître, il n'y avait rien de surprenant à cela: Toto ne se ressemblait plus.

Non, Toto n'avait plus rien du piteux drôle qui grelottait sous une lamentable blouse percée; il reluisait, il rayonnait, il respicquait.

Son plan était fait le jour où il avait arraché cent francs au doux Tontaine, et ce plan il l'avait mis à exécution.

Il s'était juré qu'il serait beau; il était superbe. Toutes les splendeurs d'un magasin de confections d'occasion y avaient passé. Après s'être outrageusement moqué du jeune M. Gaston de Gandelo, qu'il comparait à un singe, il avait évidemment cherché à le copier.

Il portait un petit veston court et clair, un gilet surprenant de couleur et de dessin et un pantalon à sous-pieds. Lui, qui jadis méprisait les chemises, il tournait péniblement le cou dans un faux-col terriblement raide qui lui descendait jusqu'au milieu de la poitrine. Comme il était tête nue, on voyait clairement qu'il avait confié sa tête à un coiffeur; ses cheveux, d'un jaune sale frisaient.

Il était assis devant une table chargée de plu-

sieurs moos vides, et, en face, buvant avec lui, se tenaient deux messieurs qui avaient bien l'air d'être ce qu'ils étaient. Ils avaient la cravate à la Colin, la coquette casquette de toile cirée, et leurs cheveux, ramassés sur le côté, formaient deux accroche-cœurs soigneusement collés et maintenus aux tempes.

À l'importance de Toto-Chupin, à sa mine fière, à son verbe haut, il n'était pas difficile de comprendre qu'il régalerait et qu'il jouissait de la supériorité qu'a celui qui paye à boire sur celui qui accepte.

Le bon Tontaine se levait pour aller prendre le garnement par l'oreille, quand une réflexion soudaine l'arrêta.

Cauteleusement, avec une prudente lenteur, sans le moindre mouvement qui pût attirer l'attention de l'aimable trio, il se retourna, enjamba deux bancs et parvint à se rapprocher beaucoup en se dissimulant derrière un des piliers qui soutenaient la galerie supérieure.

Grâce à cette manœuvre, qui lui prit bien cinq minutes, il se trouvait à portée de tout entendre.

C'était Chupin qui avait la parole:  
 — Vous avez beau me « blaguer », disait-il à ses deux amis, et m'appeler petit crevé, je resterai toujours comme je suis; d'abord c'est mon idée, et ensuite, pour travailler dans le grand, comme je veux, il faut avoir l'air cossu.

Les deux messieurs riaient aux larmes.  
 — Oh!... je sais bien, poursuivait Toto, que j'ai une bonne tête avec mes habits, mais cela vient de ce que je n'en ai pas l'habitude. La bella malice! On s'y fera bien vite. S'il le faut, je me payerai des leçons d'un maître de danse pour ressembler à quelqu'un de très chic.

— Voilà une pose!... fit un des messieurs. Dis donc, Chupin, quand tu iras au bois en voiture, tu m'emmèneras?  
 — Tiens! pourquoi pas! Qu'est-ce qu'il faut pour

avoir une voiture? de l'argent. Quels sont ceux qui gagnent de l'argent? Ceux qui ont un « truc ». Eh bien! moi j'en ai un qui a crânement réussi à ceux qui me l'ont appris. Pourquoi ne me réussira-t-il pas?

C'est avec une réelle terreur que le père Tontaine venait de s'apercevoir que Toto était ivre. Que savait-il au juste, qu'allait-il dire?

Le bonhomme se tenait sur ses gardes, prêt à renoncer d'un bon coup de poing dans la gorge du garnement la première parole compromettante.

Les deux invités de Toto, eux aussi, savaient bien qu'il avait trop bu.

Depuis qu'il semblait disposé à leur livrer le secret de ses intentions, ils étaient devenus fort attentifs et échangeaient des regards d'intelligence.

Pourquoi, en effet, ce précoce gredin n'aurait-il pas, ainsi qu'il le prétendait, un « truc » ingénieux? Ses habits neufs, sa suffisance, ses libéralités prouvaient en tout cas qu'il possédait de l'argent. Où l'avait-il pris? Le lui faire confesser pour puiser aux mêmes sources était indiqué. Il avait le vin si expansif que lui arracher les dernières candidences ne pouvait pas être bien difficile.

D'un coup d'œil, ces messieurs à accroche-cœurs s'entendirent mieux que larrons en foire et se distribuèrent les rôles.

Le plus jeune secoua la tête d'un air incrédule et ironique à la fois.

— Toi, un « truc », jamais de la vie.  
 L'autre, aussitôt, prit le parti du jeune garnement, ce qui était le sûr moyen de caresser sa vanité et de lui délier la langue.

— Pourquoi donc pas? dit-il.  
 — J'en ai un, affirma Toto.  
 — Dis le donc, si tu ne veux pas que l'on croie que tu te vantes.

— C'est simple comme bonjour, fit-il enfin, seulement il s'agissait d'inventer la chose. Je vais vous

Sur tout le territoire d'Oran on a réuni environ 1,500 chevaux ou mulets de bât. On pense qu'il sera formé trois colonnes dans la province d'Oran. La première colonne serait commandée par le général Louis; la deuxième par le général Colomieu; la troisième par le général Dellebecque. La direction stratégique est encore inconnue.

#### Si-Kaddour et Si-Sliman

Oran, 11 octobre. — Le journal l'Atlas publie une lettre contenant de graves accusations contre Si-Kaddour-ben-Saroui, agha de Tiaret.

Cette correspondance accuse ce chef indigène d'alliance avec Bou-Amema, auquel il envoie des provisions en argent et en munitions.

Cette accusation a produit à Oran une vive sensation, Si-Kaddour ayant été nommé hier commandeur de la Légion d'Honneur.

— Le Courrier d'Oran publie une lettre de Sliman à un ami d'Oran, disant: « Des personnes mal intentionnées m'accusent de fausseté et de trahison. »

Il se plaint ensuite d'avoir été razié par les Hamyan et de ce que les coupables restent impunis, puis il ajoute:

« J'avais écrit au gouvernement français de respecter les Beni-Guil, cependant on n'a pas empêché les attaques des Hamyan contre nous. » Je termine en disant: « Je fais tous mes efforts pour amener la paix. »

#### L'arrivée du transport « la Corréze »

Tunis, 11 octobre. — Le transport la Corréze a débarqué des troupes composées en grande partie de gendarmerie, et est reparti hier soir, à sept heures, pour la France.

Une commission d'initiative, composée de dix membres des diverses nationalités, a réuni ce matin, à huit heures, la colonie européenne dans la salle du théâtre.

L'un des promoteurs de la réunion a pris aussitôt la parole.

« Messieurs, a-t-il dit, vous savez tous pourquoi nous sommes réunis. Nous venons formuler un vœu pour prier le ministre résident de France d'accorder aux citoyens européens résidents à Tunis, la protection qui leur est due et qui ne peut être efficace qu'autant que la capitale sera occupée par les troupes françaises. »

« Nous aurons bien soin d'écartier de notre vœu toute considération politique, car nous voulons tous renfermer dans notre rôle. Nous qui avons jusqu'ici montré tant de sagesse, nous voulons continuer à vaquer à nos affaires sans bruit et sans manifestation. Mais, pour cela, il faut, à notre avis, que les maraudeurs et les pillards, qui pourraient avoir des idées de meurtre et de vol, soient tenus en respect par une force organisée qui protège même les indigènes, dont le plus grand nombre est conservateur. »

Ce projet a été accepté à une forte majorité. Un assistant avait proposé la formation d'une milice mobile, mais la motion a été repoussée.

L'assemblée a adopté ensuite l'adresse suivante:

« La colonie européenne, émue de la situation actuelle confirmée par les derniers événements, émet le vœu que les troupes françaises viennent immédiatement occuper Tunis pour protéger effectivement les personnes et leurs biens, s'en référant avec confiance au ministre résident de France, priant le premier député de la nation de vouloir bien être auprès de lui l'interprète de tous ceux qui ont des craintes légitimes, pour qu'il puisse au plus tôt prendre une résolution préservatrice. »

Les signatures apposées sur cette adresse couvrent déjà plusieurs pages.

#### Le général Saussier

Tunis, 11 octobre. — Le général Saussier devait s'embarquer hier à Alger pour aller prendre en Tunisie le commandement du corps expéditionnaire.

Le mauvais état de la mer lui a fait différer son départ.

On doute pour certain, cette fois, que les opérations contre Kairouan commenceront à la fin de cette semaine.

Il n'y a rien à signaler du côté de la colonne Sabatier.

#### L'occupation de Tunis

Londres, 11 octobre. — La nouvelle de l'occupation de la ville de Tunis par les troupes françaises a produit une grande surexcitation du chauvinisme anglais, bien que cette mesure fût considérée comme inévitable par tous nos hommes politiques.

#### Achat de mulets

Paris, 11 octobre. — L'administration de la guerre fait de grands achats de mulets destinés à l'Algérie.

Dans le seul canton de Forcalquier, dans les Basses-Alpes, il en a été acheté quinze cents, à n'importe quel prix.

#### Nos troupes à Tunis

Tunis, 11 octobre. — A la suite de l'occupation de Tunis, il ne s'est produit aucun incident de nature à être signalé.

Les soldats ne sortent pas des campements qui leur ont été assignés.

### Le Commerce des Céréales

Paris, 11 octobre.

Des renseignements émanés récemment du ministère de l'agriculture et du commerce sont de nature à ramener l'attention sur la situation respective de l'Amérique et de la France, au point de vue du commerce des céréales.

L'importation en France des blés étrangers, qui avait été, l'année dernière, pendant la première quinzaine de septembre, de 730,000 quintaux métriques, ne s'est élevée cette année qu'à 425,000. La diminution du créant d'importation doit s'accroître encore, car depuis une quinzaine au moins les cours à New-York sont descendus à un chiffre inusité.

La semaine dernière, le froment était coté à 1 dollar 55 le bushel, soit à un peu plus de 30 francs le quintal, ce qui ferait, avec les 6 francs coût du transport à travers l'Atlantique, un prix de 36 fr. pour le froment américain, sur quoi du Havre. Or, la semaine dernière aussi, on cotait, à Paris, le quintal à 33 francs, et au Havre à 32 francs. Si cette situation durait, l'importation cesserait immédiatement.

Il faut tenir compte pourtant de la spéculation effrénée qui se produit à Chicago, grand entrepôt des céréales et point de départ de l'exportation. Les hausseurs l'emportent en ce moment; il n'en est pas moins vrai que c'est là une phase nouvelle qui mérite attention.

Du 1<sup>er</sup> août au 1<sup>er</sup> octobre, l'Amérique n'a expédié au dehors qu'une quantité inférieure de 3 millions d'hectolitres à la quantité expédiée dans la période correspondante l'année dernière. Dans son rapport général au Sénat sur le tarif général des douanes M. Poyer Quartier affirmait que le blé de certaines contrées d'Amérique pouvait être rendu en Europe pour un prix de 15 à 14 francs l'hectolitre tous frais payés.

Les événements, on le voit, font justice des déclamations dont certains partis hostiles à nos institutions s'étaient fait une arme politique.

Le Far-West semble destiné seulement à devenir, comme la Russie noire et la Roumanie, un pays de réserve puissante pour l'alimentation de l'Occident de l'Europe durant les mauvaises années. Il sera une garantie contre la cherté excessive, mais rien de plus.

### LA QUESTION ÉGYPTIENNE

Paris, 11 octobre. — La presse allemande, russe et autrichienne, accentue de plus en plus sa tendance à donner à la question d'Égypte un caractère d'intérêt européen.

La Gazette de l'Allemagne du Nord, de Berlin (officielle), déclare nettement au Times que « la séquestration de l'Égypte au profit exclusif de l'Angleterre rencontrerait l'opposition de plusieurs des puissances intéressées. »

La Gazette de la Croix, après avoir représenté le cabinet de Londres comme ayant inutilement tenté de faire accepter ses vues à Paris, à Vienne et à Saint-Petersbourg, le menace d'une intervention collective des trois empires pour trancher au besoin contre lui la question égyptienne.

Le Journal de Saint-Petersbourg (officiel) revient encore aujourd'hui sur la nécessité d'une entente de toutes les grandes puissances pour résoudre les difficultés de la question d'Orient « sur les bords du Nil ou ailleurs. »

Le Fremdenblatt, de Vienne (ministériel), s'associe pleinement à cette théorie du Journal de Saint-Petersbourg, qui lui paraît refléter exactement l'opinion de l'Autriche et de l'Allemagne.

D'après une lettre de Paris publiée par la Correspondance politique, de Vienne, le gouvernement français ne serait pas éloigné de se rallier à l'idée de réformes progressives de nature à conduire graduellement l'Égypte à une autonomie complète.

Le Saturday Review donne déjà des conseils de prudence au gouvernement anglais: « Toutes les puissances, dit ce journal, reconnaissent aujourd'hui que nous avons des intérêts à défendre, mais nous devons les défendre de façon à ne pas nous aliéner ces puissances. »

Londres, 11 octobre. — On mande de Constantinople au Standard:

Le sultan se montre désappointé de ce que l'Angleterre s'est rangée à côté de la France, relativement à la mission turque en Égypte. M. Tissot avait beaucoup insisté auprès de lui pour lui faire abandonner l'idée de cette mission.

Le sultan a déclaré à lord Dufferin que lorsque les instructions données aux commissaires turcs seront connues officiellement, les puissances auront lieu d'être satisfaites de l'action de la Porte.

Une dépêche, adressée du Caire au Times, assure que les consuls de France et d'Angleterre ont déclaré au khédivé que leurs gouvernements sont décidés à soutenir son autorité et la situation actuelle de l'Égypte, situation garantie par France.

Le Daily Telegraph publie une dépêche de Paris, reproduisant la nouvelle suivante déjà donnée hier par l'agence Havas:

L'Angleterre ayant demandé au gouvernement français, s'il se joindrait à elle pour garantir la sécurité des sujets anglais et français en Égypte, la France a donné immédiatement une réponse affirmative.

Chacun de ces deux puissances va donc envoyer immédiatement un cuirassé à Alexandrie.

Le Daily Telegraph estime que cette mesure a été adoptée ostensiblement pour prévenir le retour d'une révolte militaire au Caire; mais il est permis de croire que cette démonstration doit être considérée comme une protestation contre l'action que le sultan vient d'engager en Égypte par l'envoi de deux commissaires, malgré les observations de la France et de l'Angleterre.

Cette intervention est fort significative, en ce qu'elle indique le parfait accord qui règne entre la France et l'Angleterre.

Il faut s'attendre à apprendre bientôt que les agents du sultan ont été sommairement rappelés à Constantinople.

Le Morning Post publie la correspondance échangée entre la France et l'Angleterre au sujet d'une action commune en Égypte. Une dépêche de M. Barthélemy Saint-Hilaire déclare que depuis les derniers événements d'Égypte, une action énergique immédiate est d'une immense importance dans le but de maintenir le statu quo.

M. Barthélemy Saint-Hilaire, reconnaissant l'entente des deux pays, demande au cabinet anglais de prendre l'initiative pour une action commune immédiate.

Aussitôt que lord Granville apprit le départ de la mission turque, il écrivit à M. Barthélemy Saint-Hilaire qu'il proposait que la France et l'Angleterre envoyassent à la Porte une note identique expliquant leur entente parfaite.

Les deux pays reconnaissent les droits de suzeraineté du sultan, mais ne toléreraient pas des manifestations mettant en danger leur influence dans l'administration financière de l'Égypte. Lord Granville proposa encore d'envoyer des instructions identiques aux consuls du Caire, pour hâter le retour de la mission ottomane et proposer l'envoi de deux cuirassés.

Le Daily News croit que l'envoi des cuirassés à Alexandrie a été motivé complètement par l'insistance de M. Malet pour rassurer les Européens et leur offrir un refuge en cas de nouveaux troubles.

## Informations

Paris, 11 octobre.

### Actes officiels

L'Officiel de ce jour publie:

Un arrêté changeant des ordres au tribunal de Lyon. M. Duquaire est chargé des ordres au tribunal de Villefranche.

Une note informant les porteurs de l'emprunt d'un milliard 3 0/0 amortissable que le versement du 4<sup>e</sup> terme doit être effectué le 25 octobre 1881 au plus tard.

### Mouvement judiciaire

On assure que M. le premier président Sandreuil serait à la veille d'être nommé conseiller à la cour de cassation.

Plusieurs noms sont mis en avant pour le remplacer à Amiens:

M. Denis, procureur général près la cour d'appel; M. Dausay, conseiller à la même cour; M. Costelle, avocat général à Paris.

### Le gouverneur de l'Algérie

M. Albert Grévy est arrivé aujourd'hui à Paris venant de Mont-sous-Vaudrey.

Il est possible, ainsi que plusieurs journaux l'annoncent, que le gouverneur de l'Algérie retourne à Alger vers la fin du mois.

### Elections de la Guadeloupe

Le résultat des élections des députés de la Guadeloupe est parvenu au ministère.

M. Sarlat a été élu à la Pointe-à-Pitre, et M. Gerville à Basse-Terre.

### L'escadre d'évolutions

L'arrivée à Paris du vice-amiral Krantz, récemment nommé au commandement en chef de l'escadre d'évolutions de la Méditerranée, indique bien que cette escadre, contrairement à ce qui a été annoncé, n'est point à la veille de prendre la mer pour se rendre sur les côtes de Tunisie.

Le vice-amiral Krantz, en effet, ne doit prendre son commandement que le 20 octobre courant.

C'est seulement après cette date que l'escadre quittera l'ancre.

### Mustapha à la présidence

Mustapha-ben-Ismaïl a été reçu hier matin par M. Grévy.

L'ex-premier ministre du bey tient, paraît-il, à se disculper des accusations dont il est l'objet, et il nourrit l'espoir de reprendre sa position en Tunisie.

### M. Gladstone à Paris

On annonce la prochaine arrivée à Paris de M. Gladstone. Le premier ministre anglais a l'intention de conférer avec le ministre des affaires étrangères et celui de l'agriculture et du commerce au sujet du renouvellement du traité de commerce franco-anglais.

C'est sur le conseil de M. Charles Dilke que M. Gladstone a pris la résolution de faire cette démarche qu'on considère généralement comme la préface d'un accord entre les deux nations sur le terrain commercial.

### Le Père Didon

Une dépêche particulière d'Ajaccio nous apprend que le Père Didon, le dominicain bien connu pour son libéralisme, vient de traverser cette ville pour se rendre à Rome, où il est appelé, dit-on, par le pape.

Le Père Didon a quitté avant-hier le couvent de Corbara où il était interné depuis deux ans à la suite de ses discours sur la Trinité.

On dit ici que ce départ, qui coïncide avec le mariage de Mlle Grévy, a été sollicité en haut lieu à l'effet de permettre au dominicain libéral de bénir l'union de M. Wilson avec la fille du président de la République.

### Accidents de chemin de fer

La série des accidents de chemin de fer continue sans interruption.

Une dépêche datée de Limoges, 11 octobre, nous annonce que le train n° 180 a déraillé entre Saint-Junien et Saillat.

Il n'y a eu aucun accident de personnes.

Un autre déraillement, qui n'a également entraîné que des dégâts matériels, a eu lieu entre Witry et Loisy.

en donner une preuve. Supposons que j'aie vu Polyte, que voilà, « lever » deux paires de bottes à un étalage.

Le susdit Polyte protesta avec une telle énergie, que le bon Tantine, qui ne perdait pas un mot de la conversation, ne douta pas qu'il n'eût sur la conscience quelque méfait de ce genre.

— Ce n'est pas la peine de « l'enlever », continua Toto, puisqu'on te dit que c'est une supposition. Mettons que ce soit arrivé et que je le sache. Savez-vous ce que je fais? Je vais tout droit trouver mon Polyte, et je lui dis dans le tuyau de l'oreille: « Part à deux, ou je vends la mèche. »

— Possible, mais alors, moi, pour ta part, je te casserais la figure.

Oubliant le rôle d'homme distingué, Toto eut le geste narquois des gamins de Paris.

Tu ne casserais rien, dit-il, parce que tu n'es pas une bête. Tu te dirais: « Si je fais du mal à ce garçon, il criera comme un aveugle; cela donnera l'éveil et on m'arrêtera. » Et au lieu de cela, tu tâcherais de t'en tirer au meilleur marché possible; tu marchanderas et nous finirions par nous arranger très bien.

— Et c'est là ce que tu nommes un « truc »?

— Mais oui. Est-ce qu'il n'est pas bon? On laisse les imbéciles courir seuls tous les risques et ensuite on les force à partager les bénéfices.

— Connu, le système! C'est tout simplement du chantage.

— Précisément, je m'en flatte.

Et, sur cette fière déclaration, Toto empoigna un moos vide et se mit à frapper sur la table de toutes ses forces criant qu'il avait soif et qu'on apportât à boire pour lui et ses deux amis.

Les deux messieurs, pendant ce temps, se regardaient d'un air passablement penaud. La comparaison de Toto ne leur apprenait rien de neuf, rien de pratique surtout.

Le chantage est une spéculation d'une simplicité primitive, à la portée de toutes les intelligences; le difficile est de trouver quelqu'un à faire chanter, et quelqu'un ayant de la voix, c'est-à-dire de l'argent.

L'objection de Polyte trahit immédiatement cette préoccupation.

Je ne dis pas qu'il n'y a pas de bons coups à faire dans cette partie, remarqua-t-il, mais il doit y avoir du chômage, dans cet étalage. On n'est pas réveillé tous les matins par un filou qui nous dit: « Viens-t'en voir un peu comment je décroche les bottes aux étalages! »

— Cette idée exclama Chupin en haussant les épaules, c'est dans ce métier-là comme dans tous les autres: il faut se remuer pour gagner de l'argent. Certainement, si on attend les clients à domicile, ils ne viennent guère; mais on les cherche, et on les trouve!

— Où?

— Ah! voilà!

Il y eut un silence dont le doux Tantine eut envie de profiter pour se montrer. Il était certain ainsi de copier tout aux confidences. Mais d'un autre côté il jugeait utile de connaître les idées du garnement. Il se rapprocha donc encore, au point qu'il n'était plus séparé du trio que par un pilier.

Toto, lui, oubliant l'harmonie de sa frisure, se gratta la tête avec cette mine si plaisamment grave que prennent les ivrognes quand ils vont à la pêche de leurs idées.

— Bahst!... prononça-t-il enfin, pourquoi pas?

Il se pencha vers ses invités, et mystérieusement, il ajouta:

— On est entre amis, on peut parler?

— N'ait pas peur.

— Eh bien! c'est aux Champs-Élysées que je trouve mon affaire, et deux fois par jour plutôt qu'une.

— Pourtant, je ne vois pas d'étalage à dégarnir par là.

Chupin haussa dédaigneusement les épaules.

— Pensez-vous donc, reprit-il, que je m'adresse aux voleurs? Mauvaise affaire! Parlez-moi des honnêtes gens, c'est doux, c'est généreux.

Le père Tantine frémit. Il se souvenait d'avoir entendu M. Mascrot prononcer une phrase dans ce genre. Il fallait que Toto eût écouté aux portes.

— Allons donc!... exclama Polyte, les honnêtes gens n'ont pas de raison pour chanter.

Toto faillit briser sa clope, tant il la pesa rudement sur la table.

— Me laissez-vous parler? fit-il.

— Cause Toto, répondirent les autres.

— M'y voilà. Donc, quand on a besoin de monnaie, on file aux Champs-Élysées, les mains dans les poches, et on va s'asseoir sur un banc, le long d'une des avenues qui sont entre la grande allée et le quai. Sur son banc, on fait ce qu'on veut; on peut « en griller une ou deux », mais en même temps on guigne les fiacres qui marchent doucement. Dès qu'il s'en arrête un, on court voir qui en descend. Si c'est une honnête femme, on a gâgé sa journée.

— Et tu sais reconnaître une honnête femme, toi!

— Un peu! Est-ce que cela ne se voit pas! Une honnête femme qui descend d'une voiture où elle ne devrait pas être fait une drôle de figure, je vous le promets. Elle est à la portière, qui allonge la tête, qui guette de droite et de gauche, qui baisse son voile si elle en a un. Dès qu'elle croit que personne ne la regarde, elle saute à terre, et elle part comme si elle avait le diable à ses trousses...

— Et ensuite?

— Ensuite!... On prend le numéro de la voiture et on « file » la dame jusque chez elle.

Pour le coup, le bon Tantine n'en pouvait douter, Toto intriguait prodigieusement ses auditeurs.

— Pour lors, continua-t-il, on pose à la porte pour donner à la dame le temps de monter chez elle. Dès qu'on la suppose arrivée, on se précipite chez le concierge, en disant: « Excusez! je désirerais savoir le nom de la dame qui vient de rentrer? »

— Et tu crois que les portiers disent les noms comme cela?

— Pas du tout. Aussi a-t-on toujours sur soi une ficelle, qui consiste en un joll petit portefeuille de treize ou vingt-cinq. Quand le pipelet vous a répondu d'un ton rogue: « Connais pas! » On sort le calepin de sa poche, et on dit d'un air de n'y pas toucher: « C'est vexant, car elle vient de laisser tomber ceci devant la maison, sur le trottoir, et je voulais le lui rendre. »

Ravi de l'effet qu'il produisait, Toto vida, comme le plus vieil Allemand du Grand-Turc, un énorme verre de bière, et poursuivit:

— Là dessus, le portier devient aimable et poli, il dit le nom, il indique l'appartement, et l'on monte. Pour cette première fois, il s'agit simplement de s'informer si la femme est mariée ou non, ce qui n'est pas malin. Si elle ne l'est pas, on a perdu son temps. Si elle l'est, tout va bien!

— Que dit-on en ce cas?

— Rien. Seulement, on va aux renseignements; puis, le lendemain, de bonne heure, on vient se mettre en faction devant la maison pour guetter la première sortie du mari. Dès qu'il s'est éloigné, on ne fait ni une ni deux, on va sonner chez lui, et on demande à parler à son épouse: c'est là qu'il faut de l'aplomb! « Madame, lui dit-on, j'ai pris hier, dans la journée, le fiacre numéro tant, — on indique le numéro de son fiacre à elle, — et j'ai eu le malheur d'y oublier mon porte-monnaie, qui contenait cinq cents francs. Comme je vous ai vu monter dans cette voiture immédiatement après moi, je viens vous demander, si, par hasard, vous ne l'auriez pas trouvé. »

A suivre

### Petites Nouvelles

Le conseil municipal de la commune de Bignon, canton de Ferrières (Loiret), vient de prendre une délibération tendant à joindre au nom de Bignon celui de Mirabeau.

C'est à Bignon que le grand orateur révolutionnaire est né.

Les termes de cette délibération reproduisent ceux d'une décision analogue qui fut prise en 1793 par cette commune.

Le bruit répandu par plusieurs journaux d'une grève qui aurait éclaté à Carvin et à Somain et dans le bassin de Lens est absolument faux.

### BOURSE DU BOULEVARD

PARIS. — Mardi 11 octobre 1881

3 0/0.....	84 10	Crédit France..	807 »
5 0/0.....	116 07	Alpine.....	291 25
Italien.....	89 75	Suez.....	2280 »
Turc.....	15 77	Lombards.....	376 25
Extérieure.....	26 »	Banque Paris... 790 »	
Egypte.....	383 75	Landerb. Austr... »	
Chemins Turc... 53 »		Nouvelle..... »	
Banque Ottom... 736 25		Petit Téléph... 141 25	
Union.....	2195 »	Fonc. France... »	

### Etranger

#### Italie

##### Le traité franco-italien

Rome, 11 octobre. — Sauf approbation du conseil des ministres, la commission chargée des négociations commerciales avec la France a décidé aujourd'hui qu'elle reprendrait à Paris, dans le courant du mois, les négociations interrompues.

#### Angleterre

##### Le traité avec les Boërs

Londres, 11 octobre. — Lorsqu'on a appris en Angleterre que le Volksraad — assemblée nationale des Boërs — se montrait peu disposé à ratifier la convention qui a mis fin à la guerre, la presse anglaise a témoigné une très grande irritation et a déclaré que la convention devait être approuvée ou rejetée *in globo*. La conséquence du rejet eût été évidemment la reprise des hostilités.

Aujourd'hui la *Pall Mall Gazette* revient sur cette dernière impression, et exprime le désir de voir les deux parties arriver à une entente au moyen de concessions réciproques. Elle fait observer que la suzeraineté attribuée à l'Angleterre sur le Transvaal par cette convention est beaucoup plus effective que celle qui subit la colonie du Cap. Or, les Boërs sont d'anciens colons du Cap qui ont émigré précisément pour ne pas être sujets de l'Angleterre.

#### Russie

##### Nouveau complot contre le czar

Petersbourg, 11 octobre. — M. Baranow vient de découvrir un nouveau complot contre Alexandre III dans le quartier Alexandrowski. C'est un portier qui aurait mis la police au courant de cette affaire.

Quatre complices de cosacs ont été arrêtés pendant la nuit dernière le quartier où avaient été signalés les conspirateurs. Soixante arrestations ont été opérées.

Parmi les personnes arrêtées, il y a deux dames, deux employés du télégraphe et un officier supérieur. Les autres sont en majorité des étudiants.

Une note très sévère du préfet de police a été communiquée à tous les journaux, leur enjoignant de ne pas parler de ce fait.

### DÉPARTEMENTS

#### SERVICE SPÉCIAL DU « RÉPUBLICAIN DU RHONE »

#### LOIRE

##### Informations

Saint-Etienne, 11 octobre. — C'est décidément mardi prochain 17 courant, que le 121<sup>e</sup> de ligne quittera Saint-Etienne pour se rendre à Lyon.

Le 105<sup>e</sup> suivra incessamment.

##### Dernier écho de la grève

On nous prie d'insérer la note suivante :

« La Chambre syndicale des ouvriers tisseurs et funistes, au sujet de l'incident de la place Fourcroy, maintient la véracité de ses premières allégations.

« Elle soutient que M. Robert, dans sa lettre au *Mémorial*, a transformé la phrase regrettable « qu'il avait prononcé, et qu'il a allégué la vérité » lorsqu'il a prétendu qu'il avait été obligé de faire accompagner un de ses ouvriers soi-disant menacé. C'est au contraire lui-même qui, par ses gestes et menaces, a causé un rassemblement.

« Son ancien passé de luitier expliquerait cette attitude de fort à bras.

« La commission. »

— On sait qu'à la suite d'une entente amiable, les travaux ont repris leur cours.

##### Vol au Crédit lyonnais

Le sieur H. Veyssié, bien connu à Saint-Etienne, en sa qualité de capitaine des *Touristes foréziens*, a été arrêté aujourd'hui, à 3 heures.

Il est inculpé de détournements importants au préjudice du Crédit lyonnais où il occupait un emploi.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire.

##### Chronique théâtrale

Madame Vialis faisait hier son premier début dans *Marie-Jeanne*.

Ce rôle convient très bien à cette artiste, beaucoup mieux que celui de *Diane de Méridon* ; aussi les applaudissements ne lui ont pas fait défaut et l'ont dédommagée de la froideur qui avait accueilli la comtesse de Morsoreau.

Ensemble excellent, direction intelligente, voilà qui résume l'impression de la soirée.

#### ISÈRE

##### Police des meurs

Grenoble, 11 octobre. — Les journaux de notre ville ont reçu une note de M. le commissaire central, annonçant que l'agent Hostache avait déposé au parquet une plainte contre divers journaux pour diffamation.

##### Cercle démocratique

La nouvelle commission administrative du Cercle démocratique s'est réunie hier soir et a procédé à la formation du bureau. Elle a nommé président : M. Chevrier, marchand gantier ; vice-président, M. Lanchier, hussier ; trésorier, M. Guillot, rentier, et secrétaire, M. Georg.

### Sciences naturelles du Sud-Est

La Société des Sciences naturelles du Sud-Est fera, jeudi 13 octobre prochain, une excursion publique à Champagnier et à Jarrig.

Les personnes qui désirent y assister doivent se trouver à la gare de Grenoble au train de 3 heures 40 minutes du matin, au Pont-de-Claix, à l'arrivée de ce train, munies de provisions pour le repas de midi.

Retour par Bresson au Eybens vers 5 heures.

#### Vol avec effraction

Monestier-de-Clermont. — Dans la nuit du 9 octobre, des malfaiteurs restés inconnus se sont introduits dans le domicile de M. Allibert, receveur-buraliste au Monestier-de-Clermont, et ont fracturé deux tiroirs contenant, l'un une somme de 240 fr. et différents articles de fumeurs, et l'autre une somme de 377 francs, qu'il avait en dépôt.

Une enquête se poursuit activement pour arriver à la découverte des auteurs de ce vol audacieux.

#### DROME

##### Nominations militaires

Valence, 11 octobre. — Par décret du président de la République, ont été nommés dans l'arme de la cavalerie :

Au grade de capitaine. — (3<sup>e</sup> tour), ancienneté, M. Ducret, lieutenant (au 11<sup>e</sup> hussards à Valence, en remplacement de M. Lagarde, promu chef d'escadron. — Affecté au 5<sup>e</sup> hussards.

Au grade de lieutenant. — (3<sup>e</sup> tour), M. Arthuis, sous-lieutenant au 6<sup>e</sup> hussards, en remplacement de M. Fontanges, nommé capitaine. — Affecté au 11<sup>e</sup> hussards, à Valence.

#### SAVOIE

##### Assassinat de trois enfants

Chambéry, 11 octobre. — Hier, la femme Bojui, cultivatrice à Saint-Pierre-d'Albigny a tué ses trois enfants, dont l'aîné avait cinq ans.

D'après le juge d'instruction qui s'est transporté sur les lieux, on croit à un accès de folie.

Une enquête est ouverte.

#### AIN

##### Le pont de Poncin

Bourg, 11 octobre. — Les travaux de construction du pont de Poncin, commencés il y a quelques semaines, sont poussés avec activité.

L'entrepreneur, M. Dupontet, espère que, dans la quinzaine, le dragage de l'emplacement des trois piles sera terminé complètement et que les fondations en béton pourront être établies.

M. Dupontet est d'ailleurs un constructeur expérimenté qui a donné des preuves de son intelligence et de son habileté dans plusieurs entreprises importantes, et tout dernièrement dans l'établissement du réservoir des eaux de Lent, à Bourg.

On s'attend à la lenteur apportée dans l'exécution des travaux.

### Au Palais

#### Tribunal correctionnel de Lyon

Les deux tristes personnages dont nous avons parlé, Valons, brodeur, quai de Vaise, 34, et Claude Commarmot, tonnelier, rue Labert-Colomès, 33, qui avaient été surpris à onze heures du soir, aux lieux d'aisances du quai Saint-Antoine, se livrant à des exercices qui n'auraient pas désavoués M. de Germiny, ont comparu hier en police correctionnelle.

Commarmot a été condamné à 2 mois de prison.

Valons, qui avait déjà subi deux condamnations, pour outrage public à la pudeur, a été condamné à 6 mois de la même peine.

Le nommé Eugène Aérant, manoeuvre, à la Enire, a attaqué vers une heure du matin, M. Micot, employé au gaz qui regagnait son domicile en suivant le cours de Broches et sans aucun motif lui a asséné sur la tête un violent coup de ce terrible instrument appelé coup de poing américain.

Prévenu par M. Micot, deux gardiens de la paix se sont mis à la poursuite de l'agresseur qui a été bientôt atteint et déposé en lieu sûr.

Ce dangereux individu a été condamné à 15 jours de prison.

Un cordonnier de la rue de Flesselles, Jacques Corcolette, a été arrêté à la vogue de la Croix-Rousse, explorant les poches des promeneurs.

Il avait déjà récolté trois mouchoirs, une tabatière et un porte-monnaie, lorsqu'il a été signalé aux agents qui l'ont arrêté.

Le tribunal a condamné ce pick-pocket à 4 mois de prison.

Lundi dernier nous annoncions l'arrestation au restaurant Bellecour d'un sieur Charles Moniot et d'un hussard qui n'avaient pu payer leur souper dont la note s'élevait à la respectable somme de 173 francs.

Dans ce chiffre entraient huit bouteilles de champagne, trois de Sauterne et une de Morgon.

Le militaire ayant établi qu'il avait été invité par son ami, a été mis en liberté.

Seul a donc été traduit en police correctionnelle le sieur Moniot.

Sa famille ayant complètement désintéressé le chef de l'établissement, il a été condamné simplement pour outrages aux agents et ivresse manifeste à 3 jours de prison et 5 francs d'amende.

Le 30 septembre dernier, un marinier, Jean Laurent dit Mouchette se disputait avec le nommé Louis Genet dans un restaurant du chemin de la Vitriolerie.

Après un échange de vigoureux horions, Laurent s'est rué sur son adversaire et d'un coup de dent lui a enlevé l'oreille gauche.

L'auteur de cet acte de sauvagerie qui avait pris la fuite a été retrouvé par la police.

Il a été condamné à 2 mois de prison.

### CHRONIQUE LOCALE

#### AUJOURD'HUI

Mercredi 12 octobre, 285<sup>e</sup> jour de l'année. Soleil : lever, 6 h. 17 ; coucher, 5 h. 15. Les jours baissent de 5 minutes.

Ephémérides (1492). — Christophe Colomb découvre l'Amérique.

La Décentralisation annonce que les agents de change de notre ville, d'accord avec les coulisiers et les agences financières, auraient l'intention d'organiser une Bourse du soir, semblable à la Bourse du boulevard de Paris.

Elle se tiendrait une heure avant celle de Paris, de huit heures à neuf heures, sous le péristyle de la Bourse.

Un grand nombre de jeunes soldats de la classe 1880 désirent savoir dans quels corps ils seront envoyés lorsqu'on les appellera sous les drapeaux ; ces jeunes gens sont prévenus qu'ils ne seront affectés à tel ou tel régiment que lorsque la circulaire ministérielle de répartition du contingent aura paru, c'est-à-dire vers la fin de ce mois.

C'est aujourd'hui mercredi que les réservistes de la classe de 1874, appartenant à la cavalerie, à l'artillerie et au train des équipages, sont appelés pour leurs vingt-huit jours.

En avant pour les grandes manoeuvres ; et que les cavaliers n'oublient pas le vieux précepte : Avant de penser à lui-même, le cavalier doit penser son cheval !

Les cochers de la Compagnie lyonnaise viennent de se mettre en grève.

Ils demandaient à leur administration une augmentation de salaire de 1 fr. par jour. La Compagnie n'ayant pas voulu accéder à cette demande, les cochers, ou pour mieux dire, un certain nombre de cochers, se sont mis en grève.

#### Anciens élèves de la Martinière

Dimanche 9 courant, a eu lieu, au restaurant du Pré-aux-Clercs, le banquet des anciens élèves de La Martinière, sous la présidence de M. Buffaud, constructeur-mécanicien.

Le repas a été des plus gais, et la plus franche cordialité n'a cessé de régner entre tous ces anciens camarades, heureux de se revoir en si agréable circonstance.

Au dessert, plusieurs toasts ont été portés, nous citerons notamment les suivants :

M. Ferrand, expert-chimiste, président de la Société des anciens élèves, a bu à messieurs les membres du conseil d'administration et à M. le directeur de l'Ecole, qu'il a loués pour le dévouement et le zèle montrés par eux dans l'accomplissement de leur tâche ; de ce sujet, il a manifesté le regret que M. Arlés-Dufour n'eût pu, par suite de circonstances imprévues, prendre part au banquet. M. Ferrand a associé à son toast messieurs les membres des conseils municipal et général, dont la bienveillance envers l'Ecole s'est tant de fois manifestée. M. Lang, directeur de l'Ecole, a porté un toast à La Martinière, à sa prospérité toujours croissante.

M. Degabriel a rappelé la mémoire du fondateur, M. le major Christophe Marin.

M. Gropellier a, dans une pièce de vers de circonstance, retracé les succès divers auxquels l'Ecole a conduit ses élèves, et porté un toast à la Société des anciens élèves.

Plusieurs convives ont ensuite chanté ou déclamé différents morceaux ; nous nous contenterons de citer M. Andrieux qui a charmé son auditoire en lui faisant entendre plusieurs belles romances, et M. Rigal qui a dit un sonnet sur le Progrès.

Enfin les convives se sont séparés avec force poignées de mains, en se donnant rendez-vous pour le banquet de l'année prochaine.

Le service d'inspection des viandes de boucherie a opéré les saisies indiquées ci-après pendant le mois de septembre dernier :

3 vaches, 5 chevaux, 1 veau, 3 porcs, 2 moutons, 11 chèvres, 340 abats et issues, 150 kil. de viandes fraîches dépecées, 1991 kil. de salaisons.

En procédant à ces diverses saisies, le service de l'inspection a constaté la présence dans les laboratoires de quelques charcutiers de quantités relativement considérables de saucissons corrompus préparés d'une manière défectueuse. Ces saucissons ont été détruits.

L'inspecteur a, en outre, saisi aux gares de marchandises de Lyon, 2 jambons infectés de trichines.

La visite des viandes foraines a porté sur 147,468 kilos, ainsi divisés :

Viandes fraîches 78,459 kil.

Viandes salées 69,009 kil.

La Compagnie des tramways fait mentir le proverbe : les jours se suivent et ne se ressemblent pas ; pour elle, tous les jours de la semaine sont marqués par quelque accident.

Hier soir, à cinq heures, une petite fille de 5 ans 1/2, dont les parents demeurent cours Vitton, n<sup>o</sup> 4, a été renversée sous les pieds des chevaux du tramway n<sup>o</sup> 40. Par le plus grand des hasards, la pauvre enfant tomba au milieu de la voie, et le véhicule passa sans l'écraser sous ses roues. Elle fut aussitôt relevée par les passants et conduite dans une pharmacie voisine, où l'on constata qu'elle n'avait que des contusions sans gravité.

M. D., épicière, rue Saint-Jean, a tenté hier soir, à 8 heures, de se suicider en se jetant dans la Saône, du haut du pont Nemours.

Un de ses employés, M. Metrat, a pu heureusement l'empêcher de mettre à exécution son fatal projet, et l'a retenue au moment où il allait se lancer dans le vide.

D..., conduit à la Permanence, a déclaré que l'état peu prospère de ses affaires l'avait poussé à cet acte de désespoir. Après avoir promis de ne plus tenter à ses jours, il a été mis en liberté.

Hier matin, à 6 heures, M. Blanc, aiguilleur à la gare d'Irigny, était en train d'inspecter la voie, lorsqu'il trouva étendu sans connaissance, au bas du talus du chemin de fer, à 400 mètres environ de la gare, le nommé Claude Fargères, âgé de 25 ans, menuisier, rue Cuvier, 19.

Aidé de M. Sauvan, garde-barrière, il s'empressa de le transporter au domicile de ce dernier, où tous les secours nécessaires lui furent prodigués.

Fargères ne tarda pas à revenir à lui, et raconta qu'à trois heures du matin, se rendant à son travail, à Irigny, il avait voulu pour abréger le chemin, suivre la ligne du chemin de fer, et que la locomotive d'un train de marchandises l'avait heurté et lancé hors de la voie.

Les diverses contusions qu'il a reçues dans ce choc terrible ne paraissent pas mettre sa vie en danger, mais des lésions internes sont à redouter. La victime a été transportée à l'Hôtel-Dieu.

Eugène Pourcelin, ébéniste, rue de Chartres, a, quand il a bu, des idées dangereuses. Il s'étend sur la voie publique et cherche à se faire écraser par les voitures.

C'est en agissant ainsi qu'hier soir, il est arrivé

à se faire passer sur le corps l'omnibus qui fait le service de Vénissieux à Lyon. Il n'a heureusement reçu que des blessures légères.

Dégrisé par l'accident, il s'est hâté de porter plainte aux gardiens de la paix, qui, après avoir entendu des témoins, se sont contentés de le reconduire à son domicile.

#### Un drame de l'amour.

M. Claude Brasier, teinturier, rue de Condé, 34, faisait depuis quelque temps la cour à une jeune fille habitant avec ses parents quai de l'Hôpital.

Désespéré d'avoir vu sa demande en mariage repoussée, il résolut d'en finir avec la vie, et hier, à une heure et demie de l'après-midi, il s'enferma dans sa chambre et se tira un coup de revolver dans la région du cœur.

La balle qui a pénétré dans les chairs à un centimètre au-dessus du cœur, a heureusement glissé sur une côte pour venir se loger sous le bras gauche.

Le blessé a été aussitôt transporté à l'Hôtel-Dieu, où il a été procédé à l'extraction du projectile.

Aucun organe important n'ayant été lésé on espère que la victime sera promptement remise.

Un vieillard de 76 ans, M. François Maire, est tombé de faiblesse, hier, à 9 h. du soir, sur le trottoir de la rue de l'Annonciade.

Après avoir reçu les soins nécessaires à la pharmacie Goddard, rue Terme, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu, dans un état alarmant.

Hier matin, on a découvert dans les saulaies du Rhône, près du Grand-Camp, le cadavre d'un inconnu paraissant avoir séjourné plusieurs jours dans l'eau. Le corps ne portait aucune trace de violence.

On a trouvé dans ses poches un livret d'ouvrier au nom de Louis Vallet, ouvrier monteur, sans indication de ville ni de lieu de naissance.

Tout le monde connaît ce genre de prospectus simulants d'une façon grossière les précieux papiers de la Banque de France. Qui croirait qu'il est des personnes assez audacieuses pour les présenter comme de bons billets et, ce qui est plus fort, des gens pour les accepter ?

Une jeune fille, nommée Flavie P..., gantière, rue Cuvier, se présentait hier chez M. Chalamel, boucher, rue Duguesclin, 125 et lui demandait la monnaie de 500 fr. Celui-ci, sans même regarder le billet qu'on lui tendait, échangea ses pièces d'or sonnantes et trébuchantes contre un des prospectus dont nous parlons et ne s'aperçut qu'il était refait qu'après le départ de la gantière.

Il s'empressa de prévenir de sa mésaventure M. Arnaud, commissaire de police, qui, après de laborieuses recherches, parvint à mettre la main sur la coupable.

Celle-ci déclara qu'elle tenait le faux billet d'un de ses laborateurs, le nommé Claude R..., menuisier, rue de Créqui, qui lui l'avait remis dans le but d'obtenir ses faveurs.

R... a été également arrêté.

Des malfaiteurs inconnus se sont introduits hier soir, entre sept et huit heures, à l'aide de fausses clés, dans l'appartement de Mme Favier, rue Thomassin, 33.

Après avoir fouillé tous les meubles, ils ont disparu emportant un bracelet d'une valeur de 30 fr. et un porte-monnaie contenant la somme de 4 fr.

Une enquête est ouverte.

#### Société du Tonneau

M. Bernard, sous-trésorier de la 3<sup>e</sup> section, ayant reçu complète satisfaction du bureau et sur l'insistance de ce dernier, a bien voulu retirer sa démission et continuer comme par le passé à apporter sa large part de dévouement par la perception des cotisations.

En conséquence, les sociétaires de la 3<sup>e</sup> section pourront continuer d'y payer leurs cotisations.

Nous prions de la présente publication pour adresser de nouveau nos félicitations à M. Bernard, pour sa nouvelle décision et son concours constant.

Pour le bureau,  
Le secrétaire, J. RAVET.

N. B. — Nous rappelons de nouveau aux sociétaires, l'urgence de verser leurs tickets au plus tôt.

Il est bien facile de trouver parmi ses connaissances quelques personnes ayant fait usage de *Sirope de Vial de Vaise*. Que les malades atteints de toux seches, rhumes, catarrhes, bronchites, irritations s'informent auprès d'elles et ils verront qu'il a toujours réussi, même dans les cas où les autres remèdes étaient restés impuissants. C'est croyons nous la meilleure garantie que nous puissions donner de ce produit.

Pour éviter les contrefaçons qui sont très nombreuses, il faut toujours le demander sous le nom de *Sirope de Vial de Vaise*. Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.

### OBSERVATOIRE DE LYON

#### Bulletin Météorologique

Lyon, 11 octobre, 4 h. 30 matin.

La pression atmosphérique est faible sur les îles Britanniques, la Scandinavie, l'Allemagne et l'Italie ; à l'est et à l'ouest de cette vaste zone elle est au contraire, assez forte : le baromètre atteint 767 mm. à Moscou et 766 dans le centre de la France.

La température moyenne s'est élevée presque partout, quoique restant relativement basse dans les points où la pression est forte : les minima sont à Moscou (-0,3 à 7 h. du matin) et à Charleville (-1, -0,6).

A Lyon, le thermomètre est descendu ce matin, à -1, -1,3.

### BULLETIN FINANCIER

#### Bourse de Paris

Paris, 10 octobre 1881.

Les bonnes dispositions du marché s'affaiblissent. Aux objections des esprits prudents qui continuent de prévoir l'augmentation du taux de l'escompte, les moins hardis répondent par la bonne tenue du comptant. Les haussiers ne pouvant, en effet, rencontrer de palladium plus sûr.

Le 5 0/0 à 116,30 est toujours alourdi par la tenue indécise des fonds 3 0/0.

L'Italian et le Turc se négocient sans changements de cours.

La Banque d'Escompte s'est établie à 900. On le voit, le mouvement ascensionnel de ce titre continue avec une régularité remarquable.

La Banque hypothécaire se monte de 673 50 à 680. Elle atteindra aisément 700.

La Société générale se traite à 830, la Banque de Paris à 1,340.

Le Crédit général français a toujours un marché animé à 840.

Le Crédit de France est demandé à 835.

La Banque transatlantique maintient ses bonnes tendances.

La Voiture est à 900, le Gaz à 1,755 ; le Suez a des fluctuations d'une grande amplitude autour de 2,300.

# CHOSSES & AUTRES

## L'homme le plus âgé du monde

La revue médicale de Londres, *Lancet*, reçoit de son correspondant de Santa Fé de Bogota, capitale de la Nouvelle-Grenade, dans l'Amérique du Sud, l'intéressante communication suivante :

C'est Bogota qui possède sans contredit l'homme le plus âgé de la terre. Il accuse lui-même cent quatre-vingts ans (180 ans) ; mais ses voisins prétendent qu'il est plus âgé que cela. Il est d'origine semi-espagnole et s'appelle Michael Sollo. Son existence est affirmée par le docteur Hernandez, à qui il a été assuré qu'un des vieux habitants de la ville en avait déjà entendu parler comme d'un centenaire, à l'époque où lui-même n'avait encore que dix ans. Sa signature figure du reste au bas d'un acte relatif à la construction d'un couvent et qui date de 1712, soit de 169 ou 170 ans.

Le docteur Hernandez a voulu voir ce curieux personnage et le trouva occupé à des travaux de jardinage. Sa peau, dit-il, ressemble à du parchemin, ses cheveux sont blancs comme la neige et enveloppent sa tête comme un turban. Il attribue sa longévité à des habitudes très régulières ; il ne mange qu'une fois par jour pendant une demi-heure seulement, prétendant que la force de digestion en vingt-quatre heures est proportionnée à la quantité d'aliments pris en trente minutes. De plus, il a l'habitude de jeûner tous les 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois en buvant autant d'eau que possible. Il ne prend enfin que des aliments froids et nourrissants et c'est, pense-t-il, à ce régime qu'il doit de se porter à merveille.

## La Compagnie P.-L.-M.

La Compagnie P.-L.-M. continue à être l'objet des persécutions de la part de tous nos confrères. Avouez qu'elle mérite ce qui lui arrive. Sous ce titre *Pensées et Réveries*, nous lisons dans le *Voltaire* :

Affecté d'un spleen incurable, lors J... vient d'écrire à sa mère le billet qui voici :

« J'ai usé de tous les moyens possibles pour me débarrasser de la vie ; j'ai accompagné tous les dompteurs connus de tigres et de lions, espérant toujours que l'un d'eux serait dévoré en ma présence. Il n'y a pas d'émotion sur la terre. J'ai envie de me suicider. Honorée mère et comtesse, un dernier conseil s'il vous plaît. »

La comtesse a télégraphié à son fils :

« — Reviens par la ligne de Lyon. »  
 — On parle d'un duel terrible et singulier.  
 M. de N... mortellement offensé dans son honneur par M. de G... lui a proposé le duel suivant :  
 M. de N... partira de Marseille.  
 M. de G... partira de Paris.

La rencontre aura lieu là où il plaira à la Compagnie P.-L.-M. de la déterminer.  
 Les témoins se sont recusés.  
 Il y a de quoi !...

— Voyez, du reste, ce que raconte le *Masque de fer*, toujours au sujet de cette Compagnie phéno-mé-nale :

Il y a quelques semaines une collision avait lieu à Menney, près Corbeil, entre deux trains de marchandises ; trois wagons étaient brisés, et, si les employés des deux trains n'eurent aucun mal... ce fut miracle.

Le parquet vient de poursuivre un conducteur auquel incombait la responsabilité de l'accident, et cet homme a été condamné à 500 francs d'amende pour avoir mal exécuté une manœuvre. Mais voici le plus édifiant :

Le journal de Seine-et-Oise, qui rend compte du procès, cite cette jolie réponse du commissaire de surveillance administrative, appelé comme témoin :

— Enfin, lui demandait le président, il résulte des débats que le règlement imposé aux chemins de fer a été totalement négligé ?

— Oh ! M. le président, c'est ce qui arrive fréquemment sur les lignes de chemin de fer : cela se passe en famille ! Impossible de pousser plus loin la franchise et l'art de se moquer du monde.

— Passe encore si la Cie éternelle se contentait de se moquer du monde, mais elle le tue, elle l'écrase, elle l'écrabouille.

Brrr ! ! !

## Les chiens dans les régiments

Le chroniqueur de la *Liberté* demande que l'on tolère les chiens dans les régiments, et il donne ses raisons pour cela :

En France, il n'y a pas longtemps, on tolérait les chiens dans les régiments. Tout chien perdu trouvait asile à la caserne, et se passionnait bientôt pour sa nouvelle vie. Ni os de poulet, ni os de pigeon, plus de bourrades que de caresses, n'importe ! il était un peu comme les cuisiniers, et la collette rouge exerçait sur lui une irrésistible fascination. C'était à ce point qu'à chaque changement on voyait des chiens par dizaine abandonner leur maître et se joindre à la troupe dont ils ne se séparaient plus jusqu'au lieu de destination.

A cette époque, les angoisses patriotiques n'étaient pas les mêmes qu'aujourd'hui, et l'éducation militaire des chiens se bornait à bien peu de chose. On ne songeait pas alors aux services que ces nobles animaux pourraient rendre en de circonstances beaucoup plus graves. Ce qu'on leur enseignait tenait exclusivement à égarer une partie de *domino*, ou bien à bapper un morceau de sucre sur un commandement convenu, qui se faisait cruellement attendre. Etre blessé à la cuisse, c'était pour le pauvre animal une action d'éclat dont il se prévalait, après guérison, comme d'un droit acquis à ne plus être chassé de la caserne. Rien au monde n'eût fait quitter le régiment à celui-là !

Si ce n'est l'infâme lacet. Jamais ces braves compagnons ne coûtèrent un sou de nourriture à l'Etat. Les eaux grasses, les restes de biscuit abondaient au régiment. On pourrait très certainement nourrir un ou deux chiens par compagnie, même d'avantage, sans dépense appréciable.

— Pas le moindre inconvénient, d'ailleurs. Ceux qu'on a fait valoir pour justifier les cruautés et les hécatombes sont sans fondements sérieux. Maintenant, pour préconiser et admettre chez nous l'initiative prise par les Russes, il faudrait beaucoup plus de calme et surtout beaucoup moins de respect humain que nous n'en avons. La question administrative, du reste, ne se départirait pas pour si peu de ses interminables formalités. Registres, inscriptions, numéros, matricules, noms, crédits, dépenses, la chose la plus aisée devient presque impossible en suivant cette loi.

Et le budget ? Encore une entrave. Le plus simple en ce qui concerne les chiens de troupe, serait d'user de tolérance et de fermer les yeux à certaines infractions au règlement actuel. Le reste viendrait de soi-même, et le soldat, instruit par nos maîtres en même temps que prévenu par l'exemple des Russes, donnerait, nous n'en doutons pas, à son chien une éducation qui ferait de cet animal un auxiliaire utile en maintes occasions.

Qui nous dit, que dans une guerre comme celle d'Afrique, des chiens à la suite des troupes ne rendraient pas des services signalés ?

## Mots de la fin

Une ancienne belle petite, aujourd'hui dans une position un peu plus intéressante, et qui tient une chronique mondaine dans une auguste feuille, vient de publier un ouvrage qu'elle dédie à ses confrères.

Voici la dédicace :  
 — A mes chers confrères qui m'ont revue, corrigée... et considérablement augmentée !

En fait de primes à leurs abonnés, les journaux américains dépassent en ingéniosité, les journaux de l'Europe.

Voici ce qu'annonce une feuille nouvellement fondée dans l'Etat de l'Ohio :  
 « L'administration du journal a passé des traités avec beaucoup de riches héritières — demoiselles et veuves — des Etats-Unis, qui ont pris l'obligation de raccorder leur main qu'à des abonnés d'un an à notre journal. »

Bébé vient d'avoir une sœur.  
 Sa bonne lui a dit hier qu'on l'avait trouvée sous des choux.

Des visiteurs causent dans le jardin et ne se croyant entendu de personne, l'un d'eux dit à l'autre que la petite ne ressemble guère à son père ; mais Bébé qui a entendu, s'écrie :  
 — C'est peut-être pas p'pa qui a planté les choux.

Un croquis de Pif.  
 Le fils d'un nouveau député à un bûissier de la Cham-bre :  
 — Papa m'envoie pour vous dire de lui marquer une place.  
 — Quelle opinion a-t-il ?  
 — Il ne sait pas encore !

## SPECTACLES DU 12 OCTOBRE

**Grand-Théâtre de Lyon**  
 La *Juive*, grand-opéra en cinq actes. — Débats.  
**Théâtre-Bellecour**  
 9<sup>e</sup> représentation du *Prêtre*, drame à grand spectacle en sept tableaux.

**Casino**  
*rue de la République*  
 Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.  
 Orchestre sous la direction de M. Léone.

**Scala-Bouffes**  
 Tous les soirs, grand concert varié.

**Alcazar**  
 Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes.

## BOURSE DE LYON

Du 11 Octobre 1881

Rentes	Comptant-Actions
5 0/0.....	84
3 0/0 amortissable.....	85 60
4 1/2.....	112 90
Italien.....	89 75
Turc.....	15 85
Hongrie 6 0/0.....	91
Autrichien 4 0/0.....	91
Russe 5 0/0.....	25
Espagne 3 0/0.....	25
Dotte Egyp. unifiée.....	25
Crédit mobilier.....	2165
Crédit mob. Espag.....	327 60
Crédit Lyonnais.....	2165
Union générale.....	745
B. Hypothéc. France.....	1835
Soc. foncière Lyonnais.....	755
Banque Ottomane.....	600
Paris-Lyon-Médit.....	600
Société Autrichienne.....	600
Compagnie des Eaux.....	600
Saragossa.....	600
Nord-Espagne.....	600
Suez.....	600

Le rédacteur-gérant, P. ANNEQUIN.  
 Lyon — Imprimerie du *Républicain du Rhône*, 18, quai de l'Hôpital.

# LE RÉPUBLICAIN DU RHONE & LE COURRIER DE LYON

Journal du matin Journal du soir

## RÉDACTEURS PRINCIPAUX :

MM. L. BARTHENS, Paul BERTNAY, Paul ANNEQUIN, H. PELLET, Henri FOUQUIER, BENOIT DES VIGNES, CLÉMENT DURAFOR, ANDRÉ, E. PÉLAGAUD, Docteur CAZENEUVE, A. GIRARD, Jules SERVE, Victor GOURRAUD, OLIVIER, Docteur DIDAY, SIMON, MONCÈRE, LA GODELLE, Marcel FOUQUIER, P. VIGNE, DUPLEX, DE COURTÈS, etc.

# PRIME GRATUITE

Acquise aux abonnés du COURRIER DE LYON

## DEUX JOURNAUX QUOTIDIENS POUR LE PRIX D'UN SEUL

DEPUIS LE 16 JUILLET

Les abonnés du COURRIER DE LYON reçoivent chaque jour deux journaux  
 Par les courriers du matin, le RÉPUBLICAIN DU RHONE, rédigé sur les dépêches et les nouvelles de la nuit comme les autres petits journaux de Lyon.

Par les courriers du soir, le COURRIER DE LYON, le plus grand, le plus varié et le plus complet des grands journaux de Lyon

PRIX DE L'ABONNEMENT AUX DEUX JOURNAUX RÉUNIS : Lyon : 1 an, 40 f. ; 6 mois, 20 f. ; 3 mois, 10 f. — Rhône : 1 an, 44 f. ; 6 mois, 22 f. ; 3 mois, 11 f. — Départements : 1 an, 43 f. ; 6 mois, 25 f. ; 3 mois, 13 f. — Etranger : 1 an, 60 f. ; 6 mois, 30 f. ; 3 mois, 15 f.

ABONNEMENT D'ESSAI POUR UN MOIS : 5 FR.

FR. 1

PAR

AN

## Le Moniteur Financier

Propriété de la SOCIÉTÉ NOUVELLE, Capital 20 Millions

Tous les Samedis SEIZE GRANDES PAGES et tous les Tirages

LYON, 29, rue de l'Hôtel-de-Ville, et rue Gentil, 1. | PARIS, 52, rue de Châteaudun.

FR. 1

PAR

AN

ANNONCES

CHÉMISE

15 RUE HOTEL DE VILLE

Mme STEPHANIE

prévit

par les cartes et les lignes de la main, rue des Capucins 1, au 2

A LOUER IMMÉDIATEMENT

## UN LOCAL

sis quai de l'Hôpital

Comprenant un magasin au rez-de-chaussée et plusieurs pièces à l'entresol.

S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

---

PASTILLES INDIENNES du docteur WILSON

Souveraines contre la grippe, la toux opiniâtre, convulsive ou quinteuse, la coqueluche, le catharre pulmonaire, les bronchites aiguës ou chroniques, la phthisie et les affections du larynx. Dépôt général, pharmacie Léon BERTRAND 12, rue Confort, Lyon, et pharmacie SAINT-POTHIN, rue Bugeaud, 21, détail dans toutes les pharmacies.

MAISON FONDÉE EN 1863

## AGENCE DE PUBLICITÉ

V. FOURNIER

LYON — 14, Rue Confort — LYON

### AFFICHES PEINTES SUR MUR A LYON

TARIF

Le mètre carré (peinture comprise) pour une superficie au-dessous de cent mètres..... 20 fr

Le mètre carré (peinture comprise) pour une superficie au-dessus de cent mètres..... 5

Le mètre carré (peinture non comprise) pour une superficie au-dessous de cent mètres..... 15

Le mètre carré (peinture non comprise) pour une superficie de plus de cent mètres..... 10

Les traités sont établis pour une durée de trois ans au moins

ELECTRO-HOMÉOPATHIE SCIENTIFIQUE

Thérapeutique nouvelle par le Dr L.-L. Lumbert

niémations et remèdes à la Pharm. homéopathique, 46, r. République Lyon

GUÉRISON RAPIDE et SANS MERCURE des MALADIES SECRÈTES et des affections de la peau

Telles que : ulcères contagieux, écoulements aigus ou chroniques, fleurs blanches, maladies de vessie, dartres, boutons, rougeurs, démangeaisons, vice du sang, etc., par le Rob Savaresi dépuratif végétal, régénérateur du sang et des humeurs. — S'adresser à la Pharmacie, rue Vieille-Monnaie, 19, Lyon, seul et unique dépôt, et par correspondance.

---

BANQUE DE PRETS

400, rue de l'Hôtel-de-Ville

Intérêt payé sur dépôt d'argent

4 0/0 à vue

5 0/0 à six mois

6 0/0 à un an